

JUSTIFICATIF D'ABSENCE

Document à fournir à l'établissement dans un délai de 15 jours à partir du retour de l'élève.

ÉLÈVE

Nom &

Prénom :

RESPONSABLE LEGAL

(Si l'élève est mineur)

Nom &

Prénom :

Cours :

Professeur(e) :

A la date du : du/...../..... au/...../.....

Pour le motif suivant (cocher et/ou compléter) :

Elève malade (joindre copie d'un certificat médical si absence supérieure à 3 jours consécutifs) - M

Difficultés accidentelles de communication (Fortes intempéries entravant de manière anormale la circulation routière, accident, panne de voiture, grèves inopinées dans les transports en commun, problème de circulation sur le rail.) - C
En cas de grève, fournir une attestation de la société de transport en commun.

Activité extra-scolaire (Absence exceptionnelle justifiée par une participation simultanée de l'élève à des activités organisées par l'établissement du plein exercice en dehors des cours proprement dits.) - E
Fournir une attestation nominative de l'établissement.

Autre motif d'absence : Cette absence sera considérée comme injustifiée - A
Préciser le motif de l'absence :
.....

Nom & signature de l'élève ou du responsable légal (si l'élève est mineur) :

.....

Toute absence sera justifiée par mail, par le responsable légal (pour les mineurs) au secrétariat : beauxarts@wavre.be

Il y sera mentionné :

- Pour les enfants & ados :
Nom et prénom de l'élève, jour de cours, nom du/de la professeur(e), motif ;
- Pour les adultes :
Nom et prénom de l'élève, atelier & filière, motif ;

Les absences justifiées sont :

- Les courriels pour raisons médicales, jusqu'à 3 jours consécutifs ;
- Les certificats médicaux ;
- Les attestations transports en commun en cas de grèves ;
- Les attestations scolaires nominatives (classes de mer, spectacles, ...) ;
- Panne de voiture ou circonstances exceptionnelles.

Toute autre absence sera considérée comme injustifiée.

Selon la FWB, chaque élève a droit à 20% maximum d'absences injustifiées.

Les absences injustifiées qui dépassent 20% pourraient ne pas autoriser l'élève à présenter l'évaluation de fin d'année ou entraîner l'exclusion de l'élève pour l'année scolaire en cours.